

Direction de la formation initiale et continue
Département de la diversité des talents et des concours

Référence: 9812

Décision

Portant nomination pour la voie "Orient", de correcteurs et/ou d'examineurs pour participer à la correction des épreuves écrites et aux épreuves orales du concours externe, du concours interne et du troisième concours d'entrée à l'Institut national du service public de 2026

Le Directeur de l'Institut national du service public,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2023-30 du 25 janvier 2023 modifié relatif aux conditions d'accès et aux formations à l'Institut national du service public ;

Vu l'arrêté du 21 mars 2023 modifié fixant les modalités d'organisation, la nature, la durée, les coefficients et le programme des épreuves des concours d'entrée à l'Institut national du service public et les modalités d'organisation des concours d'accès aux cycles préparatoires au concours interne et au troisième concours ;

Vu l'arrêté du 6 septembre 2025 autorisant l'ouverture des concours d'entrée à l'Institut national du service public de la voie générale et de la voie « Orient » pour l'année 2026 ;

Vu l'arrêté du 26 février 2026 portant nomination, pour la voie « Orient », du président et des membres du jury du concours externe, concours interne et du troisième concours d'entrée à l'Institut national du service public de 2026 ;

Sur proposition du directeur général de l'administration générale et de la modernisation du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères ;

1 rue Sainte-Marguerite, 67080 Strasbourg

Tél : 03 88 21 44 44

2 avenue de l'Observatoire, 75272 Paris

Tél : 01 44 41 85 00

Décide

Sont désignés correcteurs et/ou examinateurs pour participer à la correction des épreuves écrites et aux épreuves orales du concours externe, du concours interne et du troisième concours d'entrée à l'Institut national du service public de 2026 pour la voie "Orient" :

Monsieur Frédéric ALLEMAND, enseignant-chercheur ;

Monsieur Nicolas ASLAH, administrateur de l'État du premier grade ;

Monsieur Alexandre BACHELET, secrétaire des affaires étrangères ;

Monsieur Arnab BERANGER, spécialiste en langues étrangères et diplomatie culturelle ;

Monsieur Pierre BONNET, administrateur de l'État du premier grade ;

Monsieur César CASTELLVI, maître de conférences ;

Madame Leila CEDRATI, secrétaire des affaires étrangères ;

Madame Dalia DAKIK, traductrice ;

Monsieur Briac DE CHARRY, administrateur de l'État du premier grade ;

Monsieur El Hadji DIEYE, maître de conférences ;

Monsieur Jean-Marie DRUETTE, secrétaire des affaires étrangères principal ;

Madame Laurie DURAND, secrétaire des affaires étrangères ;

Monsieur Nathaniel GERNEZ, maître de conférences ;

Madame Asli KARATAS-PICARD, enseignante ;

Monsieur Thierry MOREL, secrétaire des affaires étrangères ;

Madame Hadiza NAZAL, enseignante ;

1 rue Sainte-Marguerite, 67080 Strasbourg
Tél : 03 88 21 44 44
2 avenue de l'Observatoire, 75272 Paris
Tél : 01 44 41 85 00

Madame Virginie REYNAL DE SAINT MICHEL, administratrice de l'État du premier grade ;

Madame Barbara SADEN, secrétaire des affaires étrangères ;

Madame Marina SCHULTHEISS, professeure de russe indépendante ;

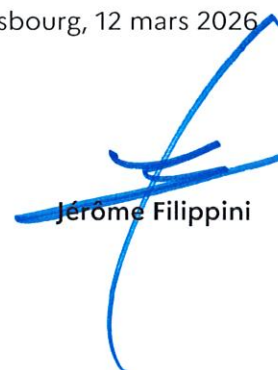
Madame Lili SHAHSAVANI, professeure retraitée ;

Monsieur Antoine STARCKY, administrateur de l'État stagiaire ;

Monsieur Mouktar TRAORE, répétiteur de langue étrangère ;

Monsieur Emmanuel VERON, enseignant-chercheur.

Strasbourg, 12 mars 2026



Jérôme Filippini